



MINISTÈRE
DU DIALOGUE SOCIAL,
CHARGE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,
DE LA PROTECTION SOCIALE
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
SERVICE DU PERSONNEL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

CONCOURS INTERNE DE CONSEILLER DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE CATEGORIE A

EPREUVES N°1 D'ADMISSIBILITE

Une composition sur un sujet portant sur l'organisation des activités physiques et sportives en France et en Polynésie française et sur la mise en œuvre de la politique sportive menée par la Polynésie.

Le mercredi 30 juin 2004 de 8 h à 12 h – coefficient 2

Sujet :

A l'aide de vos connaissances personnelles, vous décrirez les principes d'organisation de la sécurité en plongée professionnelle en France métropolitaine et en Polynésie française.

Quelles sont à votre sens les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de ces règles et leurs conséquences ? Quelle(s) pourrai(ent) être la(les) voie(s) de progrès en ce domaine ?
